23e Année. — Série Nouvelle. — N° 105. PARAISSANT LE DIMANCHE 5 au 12 Mai 1907.

LE SOCIALISTE

Organe Central du Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale ouvrière)

ABONNEMENTS :
FRANCE : Trois mois, 1 f. 50 ; Six mois, 3 fr. ; Un an, 6 fr.
ÉTRANGER : Six mois, 4 f. ; Un an, 8 f.

Le Numéro : 10 Centimes

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
AU SIÈGE DU CONSEIL NATIONAL :
PARIS — 16, Rue de la Corderie, 16 — PARIS

LE BILAN
DU
Ministère Clemenceau

Lorsque, le 5 novembre 1906, M. Clemenceau monta à la tribune nationale, pour lire sa déclaration ministérielle, il avait débarqué quelques-uns de ses collègues, parmi lesquels M. Sarrien, son ancien chef de cabinet ; Poincaré, des finances, et Delcassé, des affaires étrangères.

Il avait pris, avec les rênes du gouvernement, des hommes comme Caillaux, le général Picquart, Viviani et Pichon.

Il avait conservé Briand.

Nous avions donc un gouvernement radical auquel allaient collaborer deux ministres qui passaient encore pour socialistes aux yeux du pays.

La démocratie vit plus dans le ministère radical, par les hommes qui le composaient enfin, plus qu'une promesse, la certitude qu'une action réformiste allait succéder au *statu quo*, à l'opportunisme qui, depuis Jules Ferry, énervait le pays. Elle voyait en Clemenceau, ce célèbre tombeur de ministères, l'auteur de la *Mêlée Sociale*, un chef de gouvernement, un homme d'Etat de décision et d'action ; en Briand et en Viviani, elle vit des socialistes réformistes décidés aux réformes sociales, dont la collaboration avec les chefs radicaux, devait produire les plus heureux résultats ; en Picquart, au ministère de la guerre, elle vit la démocratisation de l'armée qu'il chercherait sans aucun doute donner à la nation et la suppression de ces conseils de guerre, de ce code militaire et des compagnies de discipline qui sont la honte de notre République.

Défiante envers M. Thomson, ministre de la marine, auquel elle aurait préféré Pelletan, elle ne reprit confiance en Barthou, confiance limitée pourtant, que lorsque ce ministre-crampon promit de s'attaquer au réseau de l'Ouest et fit clairement entendre qu'il était pour la nationalisation des chemins de fer et des mines.

La démocratie applaudit Caillaux lorsque le successeur de Poincaré vint à la tribune lire l'exposé des motifs de son projet d'impôt sur le revenu.

La déclaration ministérielle ne surprit personne ; on la trouva, au contraire, de ton et d'allure volontairement modestes.

En effet, en matière de politique extérieure, il n'y était pas question de désarmement partiel ni d'arbitrage ; on ne parlait que de la volonté de maintenir la paix, « une paix de dignité » mais on pardonnait d'autant mieux cette réserve que M. Clemenceau n'a pas l'étoffe ni les hautes visées de domination qu'avait Bonaparte, le premier consul.

Une phrase de la déclaration fit cependant refroidir l'enthousiasme des pacifistes ; c'est celle-ci :

« Avant de philosopher, il faut être. C'est pourquoi nous entendons maintenir nos forces militaires en état de faire face, sans à-coups, à toutes les éventualités... »

J'entends encore les cris de joie de la France républicaine en lisant ces mots, cette promesse, dans ce que l'on peut appeler le programme du gouvernement :

« Nous vous proposerons, sans délai, la suppression des conseils de guerre... »

Et ces autres promesses :

« C'est en vue d'une extension nouvelle d'attributions aux pouvoir régionaux que sera préparée la réorganisation administrative... Une loi vous sera soumise pour la sauvegarde des droits inaliénables attachés à la personne humaine... Nous achèverons la laïcisation de nos écoles dans le plus bref délai et nous vous demanderons l'abrogation de la loi Falloux pour en finir avec les privilèges conférés à l'enseignement secondaire privée... Nous aurons soin de barrer solidement la route aux retours offensifs de l'esprit de domination plus particulièrement redoutable quand il émane d'une autorité étrangère... En même temps que nous assurerons la liberté des cultes, nous appliquerons sans faiblesse la loi dans toutes ses dispositions... Notre ferme résolution est de faire promptement aboutir la loi sur les retraites ouvrières... M. le ministre du travail vous demandera le vote de la loi portant réduction à dix heures de la journée de travail, ainsi que la loi sur le contrat collectif du travail. Il saisira, dès demain, la Chambre d'un projet de loi sur l'extension de la loi des accidents aux ouvriers agricoles... »

Il promettait en outre d'introduire dans la loi du 21 mars 1884 les améliorations dont l'expérience a démontré la nécessité, c'est-à-dire l'extension du droit syndical, la suppression des articles 414 et 415 du Code pénal sur la liberté du travail, la liberté d'association aux fonctionnaires, le rachat du réseau de l'Ouest, une action énergique du gouvernement sur les Compagnies de chemins de fer, la revision de la loi de 1810 sur les mines, l'impôt progressif sur le revenu.

« Nous hâterons le travail des réformes », ainsi se terminait cette fameuse déclaration ministérielle, dont il suffit de lire la longue énumération des promesses et de mettre en relief l'œuvre de nos ministres de la troisième République bourgeoise pour s'apercevoir qu'il y a si loin des promesses aux actes que notre gouvernement Clemenceau et sa majorité sont d'autant plus près de la faillite radicale.

Jusqu'à présent, depuis six mois que le ministère radical existe, il n'a été accouché que d'un projet de rachat de l'Ouest que le Sénat s'est empressé d'enterrer dans ses cartons poussiéreux, d'un projet de droit syndical que les fonctionnaires repoussent avec une édifiante unanimité et de l'impôt sur le revenu, timidement progressif, et qui est combattu parce qu'il est en quelque sorte un impôt sur le revenu... du travail.

En outre, le gouvernement qui devait si résolument barrer la route à la réaction cléricale a dû, à plusieurs reprises, mettre les pouces devant le pape et ses évêques ; il a capitulé devant la révolte des goupillons et, sur les injonctions impérieuses d'une majorité dont le centre fait l'élément d'appoint, il a consenti à violer et à immoler la loi sur le repos hebdomadaire.

A Nantes, ce gouvernement radical montrait aux travailleurs qu'ils ne devaient compter sur aucun gouvernement de classe ouvrière, en trempant à son tour ses mains dans le sang ouvrier

Henri GHESQUIÈRE.

La Bataille Electorale

Elections municipales. — Emmerin (Nord). — Les deux candidats présentés par la section, aux élections partielles du 21 avril, Crespel et Delaforge, ont été élus au premier tour conseillers municipaux, par 243 et 246 voix contre 130 à leurs concurrents bourgeois. La mairie sera conquise pour le Parti l'année prochaine.

PREMIER MAI

Nous sommes au 1er Mai ; on va tirer le journal. Jusqu'ici la police, la garde municipale à cheval, les troupes de cavalerie se sont dérangées pour rien, et tout fait prévoir que le ministère Clemenceau n'aura aucune victoire à enregistrer sur des désordres, échauffourées et bagarres.

Vous verrez que demain les journaux de la bourgeoisie diront que le Premier Mai a été manqué.

C'est leur chanson de tous les ans.

Et nous dirons, nous, qu'il n'a jamais mieux atteint son but.

C'est en effet le retour annuel de la manifestation pour les huit heures et pour la paix du monde qui constitue la signification du Premier Mai.

Le prolétariat moderne seul a pu ainsi créer une journée universelle, inspirant chaque année la même peur au capitalisme, dressant chaque année des millions de travailleurs revendiquant leur affranchissement.

C'est sa volonté qui a institué ce jour à la fois de fête et de bataille.

Et cette volonté se fait toujours plus forte et plus précise.

BRACKE.

Un Mouvement

A Delory.

Dans la vallée de l'Agly, en plein Roussillon, existe une race intrépide de paysans. Rudes de tempérament, le sang vif, ils sont taillés pour la lutte. Et non plus seulement pour une simple bataille d'idées, pour un conflit d'opinions, mais bien pour un mouvement général de classe. Sous l'écorce rugueuse, d'aspect violent, de leur physionomie s'abrite une réflexion profonde, une connaissance sérieuse des choses et des gens. La force brutale de l'acte n'intervient chez eux que lorsque l'argument moral a échoué dans son œuvre de persuasion pacifiques. Ce sont des révolutionnaires d'origine.

Loin d'imiter la classe ouvrière exclusivement syndicaliste, qui exagère la puissance de combat de l'organisation économique pour se désintéresser de l'emploi efficace du bulletin de vote révolutionnaire, les paysans de l'Agly entendent dépenser leur énergie sur tous les terrains d'action.

De même qu'ils s'efforcent de constituer dans chaque commune de la région des syndicats d'ouvriers agricoles, de même ils réservent une part de leurs ressources financières à l'alimentation de la caisse des groupements socialistes.

Ils ne peuvent admettre, en effet, que le prolétariat soit voué exclusivement à l'exercice d'une pression extérieure, superficielle, sur les pouvoirs publics, sans qu'il entre, dans son plan de lutte, la conquête de classe de ces derniers.

Logiques, ils essaient presque partout d'introduire leurs éléments dans les assemblées politiques de la contrée. Syndicats et groupes socialistes marchent de pair pour la réalisation d'un pareil calcul.

C'est ainsi qu'à Estagel, un ouvrier agricole, notre excellent camarade Soubielle a été élu conseiller général du canton et maire de cette commune.

Soubielle, à la tête de ses camarades des champs, tous délégués du syndicat et du Parti, ne cherche pas seulement à montrer les capacités administratives de sa classe, mais bien à réaliser dans la plus large des mesures les espérances et les revendications de son syndicat, guidé dans cette tâche par un esprit nettement socialiste.

Exemple : en septembre 1904, la municipalité socialiste et agricole d'Estagel a organisé et soutenu efficacement la grève des ouvriers ruraux.

Ces derniers bataillaient pour essayer d'obtenir la réduction de la journée à sept heures de travail ; la fixation du salaire à fr. 50 pour les travaux ordinairos, à 3 francs en période de sulfatage, 3 fr. 50 pour le temps des vendanges, du pressurage et du fauchage. Ensuite, le syndicat demandait une rétribution quotidienne de 2 francs pour les femmes et les enfants, et la consommation d'un litre de vin par journée pour chaque ouvrier ; le maintien d'un salaire de 6 fr. 30 l'heure pour ceux qui, dans la période de chômage, s'emploient dans l'industrie du bâtiment.

En plus du travail accompli dans les chantiers ouverts par la municipalité, l'ouvrier agricole a le droit de procéder à la cueillette du bois vert venu dans les domaines communaux.

L'ouvrier emploie une large partie de l'année à cette besogne.

Le bois recueilli et transporté péniblement à l'usine, quelquefois avec le secours de trois heures de route dans la montagne, sert à la fabrication d'objets variés (pipes, cuillers, boules à quilles, robinets, toupies).

A côté de ces travailleurs de l'Agly, organisés d'une façon complète, nous connaissons une catégorie de paysans-mineurs, qui, en 1906, ont conquis dans le bassin de la Tet la journée de huit heures.

Ces paysans, tous détenteurs d'un morceau de terre, durant cinq mois de grève, attendirent avec fermeté les concessions des compagnies.

Solidement unis dans leurs syndicats, utilisant leurs forces à l'entretien de leur propriété, ils remportèrent une victoire complète.

Très nombreux sont ceux qui adhèrent au Parti.

Parmi les principales revendications acceptées du patronat minier, nous voyons :

1° Etablissement d'un prix fait pour le travail d'intérieur ;

2° Fixation du prix d'extraction de la benne de minerai à 2 fr. 10, en tenant compte des difficultés imprévues pouvant surgir dans l'exercice du travail ;

3° Ces dernières (passage dans une partie de roche stérile, traverse de minerai dur, renforcement de boisage ordinaire, allongement de roulage) rétribuées à raison d'un salaire minimum de 4 francs par jour ;

4° Maintien, autant que possible, des ouvriers mineurs à leur chantier d'abattage ;

5° Maintien du salaire habituel pour l'ouvrier occupé par exception aux travaux de roulage ou de réparations ;

6° Salaires de 3 francs, 3 fr. 25, 3 fr. 75 aux apprentis, selon leurs aptitudes ou les travaux auxquels ils seront employés ;

7° Les salaires des manœuvres, à la charge des ouvriers, pourront être augmentés si si l'équipe des mineurs le décide à l'unanimité des votants. Les manœuvres, dont la situation sera ainsi améliorée, auront un droit de priorité pour l'emploi d'ouvrier mineur.

Ainsi, partout dans les Pyrénées-Orientales, le travailleur de la terre, soit à la mine, soit dans le vignoble, a toujours fait feu de toutes parts sur la bourgeoisie.

M. Clemenceau peut signer tout à son aise des décrets, faire mander ses préfets, mobiliser ses gendarmes et ses soldats, il n'empêchera pas l'idée socialiste de germer dans le cerveau paysan.

Il n'empêchera pas les femmes, les enfants si nombreux dans ce pays de chanter en chœur les chansons de Lucien Roland, de saluer avec respect le drapeau rouge, de s'enthousiasmer pour chaque succès que remporte notre Parti.

René CABANNES.

Premier Acte

L'arrestation des citoyens Yvetot et Marck, qui eut lieu il y a quinze jours, n'était que la première des mesures de police par lesquelles le gouvernement se proposait d'amuser la galerie des imbéciles qui attendent de lui des réformes sociales.

Depuis, des poursuites ont été engagées contre les signataires d'une affiche aux soldats de forme pondérée et renouvelant, quant au fond, des déclarations faites des milliers de fois dans tous les pays capitalistes où la classe ouvrière s'est organisée corporativement et politiquement.

MM. Briand et Viviani, au temps où ils donnaient des leçons de socialisme aux anciens du Parti, furent plus vigoureux dans leurs appels aux soldats, que les auteurs de l'affiche incriminée.

Les poursuites n'auront d'autre résultat que de signaler le document antimilitariste à l'attention publique et de donner aux bourgeois trembleurs l'illusion que le héros Picquart remplace avantageusement son ami Galliffet.

C'est par une plaisanterie du même goût que Bousquet, Lévy et Delalé ont été arrêté à leur tours.

Si les chefs d'accusation relevés contre ces trois orateurs devaient être pris au sérieux, il faudrait incarcérer plus de 500 citoyens de la C. G. T. et du Parti Socialiste.

Le programme socialiste dont se réclamèrent MM. Briand et Viviani, est lui-même un long appel au désordre et à la violence, puisqu'il incite les travailleurs à bouleverser l'ordre bourgeois, à exproprier les capitalistes. Va-t-on appliquer les lois scélérates à qui le propagera ?

On peut se demander si le régime des lettres de cachet appliqué aux militants de la C. G. T. ne prépare pas une ère de réaction profonde visant le socialisme.

Notre Parti, tous les jours plus conscient et mieux organisé, grandit. Il est pour les politiciens, menacés par lui dans leurs circonscriptions, le danger le plus immédiat ; il est, pour la bourgeoisie régnante, le vrai péril. Le trio de désabusés qui donne au ministère actuel son prestige incohérent, n'offre pas des garanties suffisantes à une classe serrée de près par les assaillants de l'autre classe. Il prépare seulement le retour au pouvoir des réacteurs à poigne.

Le scepticisme de Briand, de Clemenceau et de Viviani ne saurait convenir qu'au premier acte du drame.

C'est à des hommes plus soucieux de la gravité de la situation que le capitalisme confiera demain les grands rôles du deuxième acte et l'organisation de la résistance brutale à l'assaut du prolétariat.

Alors, poursuites, révocations et arrestations seront généralisées et ce sera tant mieux pour la classe ouvrière de notre pays si longtemps détournée de son devoir de classe par les promesses des radicaux.

Un parti de révolution ne peut négocier sans dépérir : il puise toutes ses forces dans la lutte. Quelle aubaine pour lui si l'adversaire, cessant de le flagorner et de le corrompre, frappe dur et l'oblige à rendre coups pour coups !

P.-M. ANDRÉ.

USURE PAYSANNE

On sait la valeur de la dette hypothécaire de la petite propriété paysanne. Elle est de 25 milliards ; et chaque année elle donne aux capitalistes 750 millions de rentes. C'est déjà coquet. Mais à la campagne il y a de multiples variétés d'usure. Nos amis de la Sarthe nous en ont signalé une dont on ne parle pas souvent, et qui cependant ne manque pas d'originalité.

Il y a des cantons de la Sarthe où vivent des hobereaux possesseurs de quantité énormes de terres. Tel le marquis de Talhouët, maire du Lude, qui possède à lui seul toute la bande de terroir qui longe la ligne de chemin de fer de Lude à La Flèche.

Mais à côté de ces féodaux il y a des quartiers où la terre est très divisée. Et les petits propriétaires n'y sont pas heureux. Ils n'ont pas du tout d'avances, et voici comment les capitalistes profitent de cette situation.

Lorsque le cultivateur petit propriétaire veut acheter une vache, comme il n'a pas d'argent, il va trouver le capitaliste du village et celui-ci lui avance la somme, soit 300 francs en moyenne. Pendant toute l'année le paysan nourrit la bête et il a pour lui le lait fourni. (Il lui est acheté 7 à 8 centimes par la beurrerie mécanique). Puis quand à la fin de l'année la vache a eu un veau, on l'élève jusqu'à ce qu'il vaille une centaine de francs, et à ce moment le capitaliste-prêteur touche la moitié du produit de la vente : c'est-à-dire que ses 300 francs lui rapportent, bon an mal an, 50 fr. Inutile de dire qu'il conserve pleine propriété de la vache, qu'il peut vendre lorsque bon lui semble.

Une chose analogue se produit à propos de l'élevage des porcs. On dit « riche comme un marchand de cochons », et on a raison. Les petits cultivateurs qui n'ont pas d'argent pour acheter les animaux s'adressent aux marchands. Ceux-ci leur en vendent sans qu'ils aient un sou à débourser, à une condition, c'est que l'animal ne pourra être vendu (une fois engraissé), qu'au marchand lui-même, et l'on comprend que lesdits marchands aient alors toute latitude pour augmenter le prix de la vente primitive, et diminuer le prix de l'achat final.

Quand on a répété chaque année chacune de ces opérations, un nombre de fois raisonnable, on s'est fait de jolies rentes. Il n'y a qu'à interroger les intéressés pour se rendre compte des résultats.

Marcel CACHIN.

A propos d'Enquête Agricole

En fouillant dans les archives d'une commune rurale du département de l'Oise, j'ai mis la main sur le rapport d'un certain M. Gressier, président de l'enquête agricole dans la quatrième circonscription qui comprenait la Somme, l'Oise et la Seine-Inférieure, enquête qui eut lieu en 1868.

Les statistiques trouvées sont certainement très intéressantes, mais j'ai cru devoir noter en premier lieu les déclarations apportées devant la Commission d'enquête, par de gros cultivateurs de la région. Elle dénote un tel état d'esprit que je ne puis mieux faire que d'en citer quelques-unes.

Pour certains, le mal dont souffre la culture tient tout bonnement aux ouvriers. Le niveau moral des populations, c'est-à-dire la délicatesse, la probité, les rapports entre maîtres et ouvriers a baissé ; malgré l'augmentation des salaires, bien des familles ne peuvent suffire à leurs besoins trop coûteux. Le cabaret est plus fréquenté qu'il y a dix ans. Les ouvriers sont trop paresseux pour faire des travaux à la tâche. Les ouvriers qui ont été à l'école ne se distinguent pas beaucoup des autres. Trop d'éducation est plutôt nuisible qu'utile à l'agriculture et à l'individu, car de cette façon on fait des hommes déclassés (p. 137). Et puis les jeunes gens instruits donnent moins de travail que les autres. L'instruction nuit dans un sens défavorable à l'agriculture : les enfants, aussitôt qu'ils savent lire et écrire, désertent les campagnes (p. 160). Les relations entre les ouvriers et les patrons comportent moins de respect qu'autrefois (p. 215). Les exigences des ouvriers agricoles sont devenues plus grandes (p. 248). Les ouvriers, à cause de l'instruction qu'ils reçoivent, sont peu disposés à se livrer aux travaux des champs. Le gouvernement pourrait, à un moment donné, mettre des militaires à la disposition des cultivateurs. Ceux-ci accepteraient, à défaut d'autres bras, une brigade de soldats sous les ordres d'un sergent, par exemple (p. 138).

Cette idée n'est pas banale et on doit la recommander à M. Clemenceau, en vue des grèves qui pourront éclater cette année dans les pays de grosse culture.

Et dire qu'à quarante ans de distance on

trouve la même mentalité chez beaucoup de gros propriétatres fonciers exploitant eux-mêmes Quand le manque de connaisdances techniques ou le morcellement exagéré de leurs propriétés ne leur permet pas de faire rendre à la terre ce qu'on est en droit d'attendre d'elle, ces braves gens vitupèrent contre l'ouvrier qui prétend ne pas être pressuré à l'excès. Celui-ci devrait, par un surtravail excessif, compenser leur ignorance ou la mauvaise situation de leurs terre. S'il proteste, s'il entend ne pas être un esclave, c'est un niveau moral a baissé fou S'il discute, s'il fait valoir ses droits, s'il entend que l'on n'abuse point de ses forces. de sa marchandise-travail, « l'instruction nuit à l'agriculture », l'ouvrier est « moins respectueux qu'autrefois ». Et alors on fait signe au gouvernement pour qu'il envoie une « brigade de soldats » condamnés aux travaux forcés agricoles sous les ordres d'un sergent « devenu le garde-chiourme du maître ! »

Seules quelques dépositions intéressantes attestent qu'il y avait déjà à cette epoque des hommes sachant discerner les véritables motifs de la crise agricole. Certes, aucun d'entre eux ne va jusqu'à demander la culture en commun, voire même la vente des produits en commun, l'achat des matières en commun, mais le fait de voir l'importance de l'emploi méthodique des engrais liquides et solides, de la culture intensive sur de vastes domaines, de l'utilisation du machinisme perfectionné et de la nécessité de connaissances scientifiques spéciales est faite pour nous intéresser.

Suivant M. Placquevent, de Rouen, l'on pourrait canaliser les eaux grasses et toutes les immondices des villes, les recueillir partout où il est possible et les transporter à de grandes distance. Il demande aussi que le gouvernement dirige les vases égouttées des ports et des rivières vers les milieux agricoles où la terre n'est pas très fertile, afin de provoquer de fructueuses récoltes (p. 228). M. Emile Bouvet, de Monville, croit qu'il serait utile de perfectionner les machines agricoles et, ainsi que M. Carbonnier, il croit que le remède aux souffrances de l'agriculture n'est pas où on le cherche : qu'elles viennent principalement du manque d'éducation. On devrait faire aux enfants destinés à l'agriculture un cours professionnel d'agriculture, comprenant les éléments de chimie agricoles, ainsi que des notions de tenue de livres et de comptabilité agricoles (p. 236). M. d'Imblevalle, maire de Longueville, sachant la perte de temps et par conséquent l'augmentation de main-d'œuvre occasionnée par le morcellement, déclare qu'il n'y a guère que la grande culture qui soit dans une situation ordinaire, quand, au contraire, la moyenne culture souffre beaucoup par suite de la disproportion qui existe dans les frais généraux d'exploitation, et il demande que l'on facilite les échanges afin, sans doute, de reconstituer le grand domaine qui est la condition *sine qua non* d'une agriculture florissante (255).

Ces simples citations sont assez éloquentes pour se passer de commentaires.

Malgré cela, il ne nous semble pas inutile de signaler que l'opinion de quelques cerveaux lucides du monde agricole est absolument celle des socialistes d'aujourd'hui. Et si, il y a quarante années il ne se trouvait que quatre ou cinq personnes dans trois départements pour connaître exactement le remède nécessaire à l'agriculture, pour lui permettre d'*être* ce qu'elle *devrait être*, nous sommes maintenant des légions de cet avis.

Ce qui nous sépare aujourd'hui les uns des autrés, c'est notre conception particulière de la propriété. Les uns pensent que le nouvel instrument technique agricole peut parfaitement s'adapter à la moyenne et à la petite culture non morcellée, individuelle ; les autres estiment que les cultivateurs pourraient avantageusement s'en servir en associant leurs efforts dans des coopératives de producteurs libres et indépendants, et la minorité, dans laquelle bravement les socialistes se rangent, croit qu'il ne pourra y avoir de maximum de rendement au point de vue agricole, que le jour où la terre, devenue, comme tous les moyens de production et d'échange, propriété commune de l'ensemble des citoyens, pourra être mise en œuvre par des moyens puissants dont la société toute entière peut seule se servir.

Et tout comme les quelques isolés de l'enquête agricole de 1868 ont amené à eux des milliers et des milliers d'agriculteurs, les socialistes amèneront à leur idéal des milliers et des milliersd 'agriculteurs.

Il ne suffit que d'aller vers le paysan l'entretenir de sa position, de ses intérêts, lui parler un langage de raison débarrassé de toute phraséologie démagogique pour lui prouver qu'un seul parti : le nôtre, a une notion exacte de l'avenir de la production agricole et doit mériter sa confiance.

COMPÈRE-MOREL.

A PROPOS DU DRAPEAU ROUGE

M. Joly, préfet de Clermont-Ferrand, n'a jamais pu, sous aucun ministère, tolérer le drapeau rouge et encore moins le républicanisme des socialistes. Le sénateur J. Chantagrel le prit souvent à partie en raison de son attitude, notamment à la suite d'un banquet à Sauxillanges, où, dans un discours, le représentant du gouvernement de Combes, calomnia et insulta les socialistes.

Pourtant — ô incohérence ! — c'est sous le ministère actuel et pour la réception du ministre Guyot-Dessaignes, qu'on put voir au cortège officiel la bannière rouge d'un syndicat et même le drapeau d'un groupe, qui doit aujourd'hui comprendre combien il eût mieux fait de s'abstenir.

Le préfet Joly, avec assez d'habileté et de chance, a toujours su diviser les socialistes dans son département, tout en les excluant de la partie saine de la population » et de la majorité républicaine aux plus beaux jours de la théorie du bloc. Il a toujours fait persécuter les fonctionnaires suspects de socialisme.

Aussi, les amis de Chantagrel n'auraient pas manqué de protester contre la présence de la personne du préfet Joly aux obsèques civiles du député de leur Parti dans le Puy-de-Dôme. Il est donc heureux pour tout le monde que le préfet du département se soit abstenu. Il doit bien le comprendre, d'ailleurs, et sans la présidentielle circulaire de M. Clemenceau, il se serait sûrement trouvé malade au jour dit.

Les débuts de l'application de la résolution ministérielle sont donc peu glorieux. Ce sont les amis du drapeau rouge qui auraient protesté contre la présence de Joly aux obsèques. Nous savions, en effet, tout le mépris qu'avait pour ce fonctionnaire, l'admirable vieillard et ses amis personnels auraient eu le désir de le faire connaître en mettant les points sur les *i*.

Charles RISSE.

Féminisme Bourgeois
ET
Féminisme Socialiste

Puisque vous êtes socialiste, me disaient il y a peu de temps encore certains camarades, vous ne pouvez pas rester féministe ; car entre le féminisme et le socialisme il y a contradiction.

J'avoue que jerestai perplexe — Comment... contradiction ? J'ouvrais alors les brochures de Guesde et j'y lisais des phrases comme celle-ci :

« Les servitudes de l'alcôve sont plus dégradantes que celles du patronat. »

Dans Guesde encore et dans Lafargue, je lisais que le socialisme proclame l'égalité des sexes et que, même dans la société actuelle, il doit travailler à l'affranchissement du sexe inférioriséd.

Mais le féminisme, n'est-ce pas tout cela ; n'est-ce pas même rien que cela ?

Convaincue cependant que dans le domaine des idées comme dans celui des faits, rien n'arrive sans cause, certaine même qui si on voulait bien, on réduirait à ses causes jusqu'à l'incohérence de M. Clemenceau, je me demandais ce qui pouvait bien provoquer la répugnance des socialistes pour le féminisme. Je n'eus pas de peine à trouver. Ce que les socialistes réprouvent, ce n'est pas le féminisme ; ce sont les féministes.

Alors que la philosophie se meut toujours dans le domaine spéculatif, la politique au contraire est tout entière dans la vie. Elle y gagne en intérêt, mais elle y perd en précision. Ce qui est en philosophie froide et consciencieuse analyse devient en politique sentiment vague et impression. Les théories y prennent des corps : les corps des gens que l'on coudoie chaque jour: amis et adversaires et l'idée est si bien fondue en l'homme, que l'on ne se rend plus un compte exact si c'est à cause des idées que l'on combat ou approuve l'homme ; ou bien si c'est l'estime ou le mépris pour l'homme qui fait embrasser ou repousser les idées. De même donc que toute autre théorie politique le féminisme s'est incarné en des femmes et ces femmes appartenaient à la classe ennemie.

Les bourgeois se sont émancipés avant les prolétaires ; les bourgeoises devaient, elles aussi, avant que l'idée n'en vienne aux ouvrières, réclamer leur émancipation. L'ouvrier se résignait à sa situation d'esclave patronal ; l'ouvrière supportait sans murmure l'esclavage marital ; et, pour défendre les revendication du sexe opprimé, il ne se trouvait guère que celles auxquelles une condition privilégiée avait permis de cultiver leur intelligence.

Naturellement ces femmes de la bourgeoisie, tout en réclamant pour leur sexe, ne continuaient pas moins à rester de leur classe ; elles raisonnaient et revendiquaient comme si toute la société féminine se composait de rentées, de dotées et de diplomées. Des ouvrières, elles n'en parlaient même pas; c'était le vil troupeau, bon seulement à travailler pour elles.

J'explique et je n'excuse pas, je me hâte de le dire. Pas un seul instant le Parti ne doit songer à secouder le féminisme bourgeois. Au jour de la Révolution sociale que je voudrais proche, je l'assure, le féminisme ne constituera en aucune façon pour les bourgeoises un titre à notre clémence ; nous les collerons au mur à côté des anti-féministes de la même classe. Mais même en politique ce serait une faute de se laisser influencer par les personnes; au point de ne pas voir la justesse des théories.

Le féminisme c'est l'égalité politique et sociale des deux sexes ; son triomphe profitera à toutes les femmes ; aux ouvrières comme aux autres. La femme prolétaire est deux fois esclave ; esclave de son mari et esclave du patron ; le succès des revendications féministes fera qu'elle ne le sera plus qu'une fois ; il y aura progrès.

L'attitude à prendre vis-à-vis du féminisme est des plus simples : créer à côté du féminisme bourgeois un féminimse prolétarien et socialiste.

Le féminisme bourgeois est d'ailleurs frappé d'impuissance. La femme de la bourgeoisie est empêtrée dans des préjugés qui entravent son action ou la rendent vaine. Elle ne sait marcher dans la rue qu'en voiture et y parler haut lui semble du dernier mauvais goût. Pour exprimer ses revendications, il lui faut un salon, un auditoire queue-de-morue et décolleté ; ce n'est pas ainsi qu'on abroge les lois et réforme les mœurs de toute une société.

Le féminisme prolétarien parlera où il le faut, c'est-à-dire dans les groupes politiques, dans les réunions publiques, dans la rue.

Et ce sera lui qui remportera la victoire.

Dr Madeleine PELLETIER.

Après l'avoir lu, ne déchirez jamais le SOCIALISTE.

Faites-le circuler, afin que tous vos Camarades le connaissent.

LA DÉCLARATION DE BEBEL

Le texte de la déclaration faite par Bebel à un rédacteur du *Matin* est trop important, à quelques mois du Congrès de Stuttgart, pour ne pas être reproduit.

Bebel s'étant refusé à toute interview, par la bonne raison que « trop souvent les journalistes ont dénaturé ses paroles » a remis par écrit au reporter français la déclaration suivante, dont il avait arrêté les termes avec Singer, Ledebour et quelques autres de ses amis.

Les idées et la propagande antimilitariste d'Hervé sont, dans la Social-Démocratie allemande absolument impossibles. La Social-Démocratie allemande est *l'adversaire déclarée du système militaire présent*, mais elle considère *qu'une organisation militaire est nécessaire dans les Etats actuellement existants, aussi longtemps que toutes les nations civilisées n'auront pas établi des conventions et des institutions qui rendent une fois pour toutes les guerres impossibles*. Aussi longtemps que le danger existe et que les guerres sont possibles, *toute nation* doit posséder une organisation militaire suffisante pour résister à une GUERRE AGRESSIVE et défendre son propre territoire contre les invasions de l'ennemi.

Si la Social-Démocratie allemande appuie toutes les tentatives loyales qui ont pour but d'éviter la guerre et d'assurer la paix, comme, par exemple, l'organisation de tribunaux internationaux d'arbitrage pour le règlement des conflits entre les différents Etats, elle considère cependant *une organisation militaire comme indispensable aussi longtemps qu'existe encore le danger d'une guerre*.

C'est pour cette raison que la Social-Démocratie allemande inscrit à son programme :

1° Education propre à rendre tous les citoyens aptes au service militaire ;

2° Substitution des milices aux armées permanentes.

Par conséquent, si un membre du Parti Socialiste allemand propageait des idées et des revendications analogues à celles que Hervé défend, on serait en droit de se demander, en vertu du programme du Parti Socialiste : Ce membre appartient-il encore au Parti ? Le Parti ne peut admettre une propagande qui va directement à l'encontre de son programme, qui fait au Parti le plus grave dommage, et dont les exigences, étant donné l'état de choses actuel, sont irréalisables, parce qu'elles sont contraires à l'intérêt même de notre propre pays.

Les passages en italiques et en petites capitales sont soulignés une et deux fois dans le manuscrit de Bebel.

Commission Agricole

La Fédération de l'Ariège a désigné comme délégué à la Commission d'enquête agricole le camarade Edouard Gouiric, secrétaire du groupe de Mirepoix.

LES GREVES

Les Ouvriers de l'Alimentation

La population parisienne ne s'est pas ressentie de la grève des ouvriers boulangers.

Aussi, croit-elle généralement ce que racontent les patrons, à savoir que les grévistes ne sont que des chômeurs habituels.

Quoi qu'il en soit, les chômeurs, volontaires ou non, sont assez nombreux pour que, déjà, les petits patrons boulangers, dont les moyens de résistance sont limités, aient capitulé.

Seuls, les gros boulangers du syndicat patronal, fortement organisés, opposent aux revendications ouvrières un refus persistant et sont malheureusement secondés dans leur intransigeance par le trop grand nombre des ouvriers qui ont refusé de quitter le fournil ou l'ont réintégré.

Les garçons de café, suivis des cuisiniers, ont partiellement répondu à l'appel à la grève lancé par les syndicats de la Seine.

Les plus grands établissements de Paris ont successivement été abandonnés par leurs serviteurs et le trouble a été grand dans le clan des tenanciers.

Les garçons limonadiers réclamaient le droit de porter la moustache et la suppression « des frais », c'est-à-dire des sommes élevées qu'ils sont obligés de prélever sur les pourboires pour le compte de l'employeur.

Il n'est pas un garçon de café qui n'ait gémi contre ce vol patronal et il semble qu'unanimement ils eussent dû jeter bas leur tablier pour mettre fin au délit légal dont ils sont victimes. Or, ce ne sont que les meilleurs ouvriers qui ont pris part au mouvement. Les autres ont eu peur de ne pas retrouver leurs places.

La grève a donc manqué de cohésion. Elle dura quelques jours dans un établissement, reprenant dans un autre où elle cessait pour éclater ailleurs.

C'est en comptant sur ce manque de cohésion des troupes ouvrières que les patrons, parfaitement d'accord entre eux, ont pu promettre de faire droit aux revendications des grévistes, mais ont refusé formellement de traiter avec le syndicat ouvrier. Ils savent fort bien que, seul, le syndicat pourrait les obliger à tenir leurs promesses, tandis qu'ils restent les mains libres devant le personnel de leurs établissements respectifs.

En résumé, les grèves de l'alimentation montrent qu'une minorité de militants énergiques ne saurait suppléer à l'organisation de la majorité.

L'action de cette minorité sera plus efficace lorsqu'à l'issue du mouvement actuel, les travailleurs de l'alimentation auront compris la nécessité de constituer des syndicats englobant dans leur sein la plus grande partie des membres de la corporation.

Les Tisseurs

1700 ouvriers et ouvrières des tissages Gatry, à Halluin-Menin-Wervicq, sont en grève depuis le 4 janvier dernier, réclamant l'application d'un tarif unique.

A Roubaix, chaque semaine des grèves partielles éclatent, provoquées par la diminution de salaire imposée dans les divers tissages de cette ville.

Le syndicat textile, quoique très fortement organisé, a vu s'épuiser ses munitions dans ces nombreux conflits. Il fait appel aux syndiqués qu'il a toujours soutenus sans marchander.

Adresser les fonds : 73, boulevard de Belfort, à Roubaix.

Dans l'Orne, l'industrie textile de Flers est en chômage complet. Il y a près de 6.000 grévistes.

Ils réclament l'unification des tarifs dans toute la région.

Les Papetiers

Les ouvriers papetiers de Besançon ont cessé le travail.

Ils exigent une augmentation de 50 centimes par jour.

Les femmes demandent 10 centimes de plus par rame.

Afin de rompre l'unité des revendications ouvrières, le directeur a accordé 50 centimes aux ouvriers qui étaient déjà les mieux payés et 25 centimes seulement aux autres, notamment aux mécaniciens qui ne touchent que 3 francs pour 12 heures de travail. Aux femmes, il refusa toute augmentation.

Signalons que ce directeur en conseiller municipal radical socialiste, libre-penseur et élu des ouvriers de la ville.

Les Métallurgistes

Les 2.000 ouvriers des 17 usines métallurgiques de Rovin se sont mis en grève à la suite de l'affichage d'un nouveau règlement d'atelier.

Ce règlement prévoit pour les patrons le droit de congédier les ouvriers quand il leur plairait. Ce sont là des choses qui se font, mais qui ne s'affichent pas.

A Rennes, un patron radical-socialiste et libre-penseur, propriétaire d'une fonderie occupant 450 ouvriers, a appris à ses salariés l'art de manger du curé ; mais lorsque récemment ceux-ci se sont mis en tête de former un syndicat afin d'obtenir un relèvement de salaire qui leur permit de se nourrir d'une viande plus substantielle que celle du curé, le farouche radical s'est révélé ce qu'il était avant tout ; un exploiteur. Il a chassé de son usine les 12 fondateurs du syndicat.

Pour protester contre cette coupe sombre, tous les ouvriers ont déclaré la grève.

P.-M. ANDRÉ.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Neuilly, le 25 avril 1907.

Cher citoyen,

Voulez-vous publier ce mot pour éviter toute polémique sur le sens de la motion déposée par moi au dernier Conseil Fédéral et votée par la Fédération de la Seine ?

J'ai combattu avec mes amis le maintien au 3e tour du candidat socialiste à l'élection sénatoriale et je préconisais le désistement. Nous fûmes battus.

Pour éclairer alors l'opinion publique et pour éviter que les radicaux nous accusent d'avoir fait le jeu de la réaction, je déposai ma motion, précisant que c'est à raison des *circonstances présentes* et de l'attitude des radicaux que la Fédération de la Seine maintient son candidat au 3e tour.

Ma motion réserve donc l'avenir et montre le caractere exceptionnel de la décision.

Fraternellement,

Jules UHRY.

NÉCROLOGIE

Le 21 avril dernier, le citoyen Jean Chantagrel, sénateur du Puy-de-Dôme, membre du Groupe Socialiste au Parlement, est décédé à Saint-Leu-Taverny (Seine-et-Oise).

Né à Sauxillange (Puy-de-Dôme), le 14 avril 1822, Jean Chantagrel était professeur libre de droit lorsqu'il fut présenté aux élections législatives de 1885, dans le département du Puy-de-Dôme, sur la liste Blatin-Duchaiseint. Il fut élu au second tour de scrutin.

Après s'être retiré des luttes politiques, il se représenta, en 1893, dans la première circonscription de Clermont. Entre le premier et le second tour, il se désista pour assurer le succès du candidat républicain le plus favorisé.

Elu sénateur à une élection particlle, en 1898, il fut réélu au renouvellement de janvier 1900.

Socialiste, il ne voulut entrer à aucun des groupes existant au Sénat, et, l'an dernier, l'unité étant entièrement faite dans notre département, il donna sa pleine et entière adhésion à la Section Française de l'Internationale Ouvrière.

Ses obsèques, purement civiles, ont eu lieu le 26 avril, à Clermont-Ferrand, sans aucun apparat, conformément à ses dernières volontés.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par les citoyens Varenne, député socialiste du Puy-de-Dôme ; Rainaldy, son exécuteur testamentaire; Parassols, secrétaire de la Fédération ; Morel, secrétaire de la Bourse du Travail ; Dr Claussat et Prudoux.

Le préfet du Puy-de-Dôme, qui était present au moment du départ, constatant dans le cortège la présence des drapeaux rouges des sections de Clermont et de Mezel, s'est retiré, conformément aux instructions ministérielles qui ont reçu là leur première application.

Signalons également l'absence complète et très commentée des sénateurs et députés radicaux du département.

NOS CONGRÈS

LE CONGRES DE LECTOURE

Le septième Congres de la Fédération socialiste de Gascogne a eu lieu à Lectoure, salle du théâtre, le dimanche 21 avril, sous la présidence de Willm, député de la Seine, assisté de Cordé, du Conseil National, et Bacon, trésorier fédéral.

Secrétaire du Congrès : Bodin (Fleurance) ; secrétaire-adjoint : Lamolinéry (Montauban).

Groupes représentés : Auch, Vic-Penzensac, Lectoure, Fleuranee, Dunes, Miradoux, Gimbrède, Montauban, Tarbes. Mirande, Roquecort et Bagnères-de-Bigorre.

Le rapport du secrétaire général est adopté à l'unanimité.

On vote à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Le Congrès de la Fédération de Gascogne, réuni à Lectoure, adresse ses encouragements et ses sympathies aux grévistes de l'alimentation en lutte contre leurs exploitateurs ; flétrit les auteurs responsables de l'arrestation illégale autant que scandaleuse des citoyens Marck et Yvetot, proteste énergiquement contre les poursuites disciplinaires intentées aux fonctionnaires syndicalistes qui reclament, comme salariés de l'Etat, des départements ou des communes, l'intégrité de leurs droits de citoyens en face d'un gouvernement de réaction et de provocation capitalistes.

Le rapport de Bacon, trésorier fédéral, constate une bonne situation financière et d'excellents résultats de propagande se manifestant par la création de nouveaux groupes.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Les secrétaires des groupes lisent le rapport de leur groupe respectif.

Puech, du groupe d'Auch, donne le compte rendu des luttes intestines qui sévissent a Auch et empêchent le groupe de marcher dans la bonne voie.

Après discussion, le Congrès, sur la proposition de Monties et Ficat, décide de nommer une Commission d'enquête présidée par un camarade du Conseil National, qui étudiera sa situation et prendra les sanctions nécessaires.

Sont désignés comme commissaires : Monties (Fleurance), Dupuy (Miradoux), Massas (Vic-Pezénac), Carbonnel (Tarbes).

Une question, présenté par Lamolinery, de Montauban, sur la modification des lois, est renvoyée à la Commission permanente.

Au sujet des élections cantonales, le Congrès décide de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions.

Il acclame les candidatures de Monties, à Fleurance ; de Dupuy, à Miradoux ; de Comps, à Tarbes.

Le Congrès charge le Conseil Fédéral de prendre, au scrutin de ballottage, les décisions qu'il jugera utile dans l'intérêt du Parti.

Le mandat du Conseil Fédéral actuel est renouvelé.

Des félicitations sont votées au citoyen Monties, secrétaire, et aux camarades du bureau.

Sont nommés délégués au Conseil National : titulaire, Monties ; suppléant, Cordé.

Sont désignés comme délégués au Congrès de Nancy : Monties, Dupuy et Puech.

Ficat fait adopter un vœu invitant les élus socialistes au Parlement à faire voter le plus vite possible un Code du travail, réglementant les rapports du capital et du travail.

Th. Cordé rend compte de son mandat de délégué suppléant.

Willm fait un appel vibrant aux camarades et, après un exposé bref et concis de l'idéal socialiste, invite tous les militants à venir se grouper sous les plis rouges du drapeau de l'Internationale Ouvrière, qui seul peut mener le prolétariat à la victoire.

La séance est levée au double cri de : Vive la Révolution sociale ! Vive l'Internationale ouvrière !

Le soir, à sept heures, à l'hôtel de l'Europe, les congressistes se sont réunis dans un banquet cordial et fraternel.

A neuf heures, a eu lieu à la salle du théâtre un grand meeting socialiste devant une salle archi-comble, sous la présidence de Th. Cordé.

Bacon, Monties, Dupuy et Willm, député, y prennent la parole aux applaudissements unanimes.

Un ordre du jour est voté approuvant l'action révolutionnaire du prolétariat organisé et saluant fraternellement les fonctionnaires qui luttent pour leurs libertés syndicales.

Un punch, offert par le groupe de Lectoure aux congressistes et au citoyen Willm, a été servi au café Castex. Y ont pris la parole : Puech, Willm, Dupuy, Cordé et Monties.

LE CONGRÈS DE LA SEINE

La réunion fédérale pour la revision des statuts s'est tenu dimanche 28 avril, salle du Progrès social, 92, rue de Clignancourt.

SÉANCE DU MATIN

La séance est ouverte à 10 heures. Sembat préside.

Lavaud informe les sections de la nouvelle situation qui est faite à la Fédération depuis la réunion du 26 avril dans laquelle Thomas a déclaré retirer sa candidature. Il invite ceux qui en ont l'intention a faire le dépôt des candidatures à l'élection senato-

riale, afin de les signaler à temps au Parti et pouvoir le lundi 6 mai, désigner le candidat.

Il résume la correspondance émanant des élus qui tous, sauf Sembat, protestent contre la décision visant l'apposition d'office de leur signature sur l'affiche électorale sénatoriale,

Lavaud, au nom de la Commission exécutive, questionne ensuite sur ce qu'il faut répondre à la demande d'entrevue sollicitée par le Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste de la Seine au sujet des élections municipales.

Des délégués des 14e et 15e sections protestent contre l'introduction de cette motion, alors que nul délégué n'est mandaté pour y répondre.

Un délégué de la 5e section pense le contraire. Il faut signaler aux radicaux l'article 60 de nos statuts, ainsi conçu :

En cas de ballottage le Comité fédéral réuni spécialement entre deux tours de scrutin, détermine, après avis de la section, l'attitude à observer par les candidats.

La 12e section propose de convoquer d'urgence le Comité Fédéral pour indiquer la réponse à faire.

La 9e section pense que dès à présent on peut dire que le Parti maintiendra ses candidats au deuxième tour.

Il est décidé que le bureau informera le comité radical de l'application de l'article 60 des statuts fédéraux.

La 26e section propose de limiter le temps de parole à chaque orateur à dix minutes. — Accepté.

Mouret, rapporteur de la Commission de révision des statuts, explique le but qu'elle s'est proposé. Il se rend compte qu'au début de l'unification des écoles, on eût voulu les juxtaposer, c'était forcément de la centralisation. Aujourd'hui l'unité est faite, le sentiment général est pour le fédéralisme, d'où la nécessité de réformer la délégation confiée à la Commission exécutive et aux délégués au Conseil national.

Il ne s'agit nullement d'une mesquine querelle de personnalité, pas plus qu'on ne désire donner un rôle passif à des camarades investis de fonctions, cela ne pouvant correspondre au caractère d'un réel militant socialiste.

Il est question simplement de faire nommer par le Comité Fédéral et non par le Congrès, la Commission exécutive. Cette origine de nomination la fera s'occuper davantage des travaux utiles. L'unité fonctionne depuis deux ans, nous avons le devoir de la réorganiser rationnellement afin de mieux opérer dans l'avenir.

Le délégué de la 20e section propose le *statu quo*, c'est-à-dire de passer à l'ordre du jour.

Vaillant pense que les modifications proposées semblent contraire à la voie socialiste. On s'attarde à des détails d'organisation, comme s'il n'était pas prouvé que les textes sont secondaires, car toujours la constitution vivante d'un parti commande la constitution écrite.

Un Parti de combat doit être centraliste, tout en laissant le jéu de l'autonomie à ses fractions. La proposition de la Commission est une demande d'abdication à la souveraineté du Congrès. Certes il y existera une commission exécutive d'une nouvelle origine, mais justement de ce fait ce sera une ombre, elle sera fatalement sans caractère, sans valeur, elle n'existera qu'à l'état d'apparence.

La 10e section est hostile à la désignation de délégués différents pour chaque Conseil National. On invoque les compétitions de personnes, alors qu'il s'agit surtout d'homogénéité dans le travail de la Fédération.

La 15e section proteste contre la proposition du *statu quo*. Il y a besoin de refaire le règlement fédéral. Ce sont ces statuts qui ont permis d'orienter la Fédération dans une voie contraire à ses sentiments, car c'est grâce aux votes de la Commission exécutive au Comité Fédéral que nous devons la tolérance à nos élus de participer à l'élection du président du Conseil municipal ; son poids dans la balance a faussé le vote.

Si on prétend que tout est parfait, votons le *statu quo* ; ceux d'un avis contraire, et nous en sommes, voteront la révision.

La 19e section regrette d'avoir reçu tardivement les contre-propositions du projet, mais elle a un mandat ferme et il reste pour tous à voter aujourd'hui.

Cambier, au nom de la minorité de la 5e section, combat son projet; il demande qui pendant les deux mois d'intersession résoudra les difficultés, ce sera la Commission des 33, ce qui semble démocratique sera simplement de la pure autocratie. C'est ainsi que c'eût été cette Commission qui aurait eu à désigner le candidat sénatorial et indiquer actuellement l'attitude du Parti aux différents tours de scrutin.

La 29e section repousse le *statu quo*, il est anormal que la Commission exécutive ne relève pas du Comité Fédéral, autant que de voir le bureau tenir son mandat de la Commission exécutive.

Grollet, au nom de la minorité de la Commission de révision des statuts, prétend que ce n'est pas dans le sens indiqué par la majorité que la situation s'améliorera, au contraire ! On ne peut reviser les statuts sans déchirer le pacte qui a été signé pour l'unification. Le Fédéralisme a triomphé, par l'article 10, il est stipulé que la direction du Parti appartient au Parti lui-même, c'est-à-dire au Congrès National qui se réunit chaque année. Actuellement on veut renverser les rôles. Il met en garde les délégués contre ce système, gros de conséquences.

La 26e section est pour le *statu quo*, néanmoins elle réserve le vote personnel des membres de la Commission exécutive qui doit se renfermer dans son rôle administratif.

La 6e section objecte que Vaillant et Grollet veulent nous lier par une jurisprudence, remontant aux Congrès nationaux, descendant a ceux régionaux, passant par les sections. On se plaint qu'il n'y ait pas de traditions centrales.

Serions-nous donc un parti fossile ? Au-dessus de cette métaphysique, il y a des socialistes, il y a même parmi eux des citoyens qui relèvent de leur conscience, tel un membre de la Commission exécutive, alors que d'autres socialistes, ceux qui relèvent des sections veulent voir l'origine des mandats partir des sections.

Champion constate que ce malaise ne vient pas des statuts, mais de l'esprit versatile des délégués de section à la Fédération.

A la 18e section on a examiné attentivement tous les articles de la Commission, tous ont été repoussés, si chaque section a mis le même soin à l'étude, la proposition du 20e est obligé de triompher.

Tanger croit qu'on a eu tort d'assimiler la vie de la Confédération Générale du Travail à celle d'un parti politique.

L'existence professionnelle, les revendications spéciales aux divers syndicats diversifient leur action et ne contraignent pas à une organisation centralisatrice ; il n'en est pas ainsi pour nous.

Nos revendications sont rigoureusement uniformes, il n'y a pas de vie politique fédérale, il y a une orientation absolue, c'est-à-dire une vie nationale.

Avec le projet de la Commission il est à craindre que les délégués n'apportent au centre le sentiment particulariste de leur section ; la vie organique disparaîtra et c'est justement parce que l'ex-Commission exécutive a compris ainsi son mandat en se plaçant au-dessus des sections, que beaucoup aujourd'hui s'acharnent contre elle pour lui faire payer sa loyale indépendance.

Le malaise vient surtout du Comité fédéral, qui, malgré lui, a eu surtout à s'occuper de questions irritantes et personnelles ; il ne réjouit ni les uns, ni les autres ; c'est justement pour cela qu'un organe de direction et d'administration est nécessaire à la Fédération.

Le rapporteur répond à une objection erronée. La Commission ne veut pas supprimer les Congrès, mais confier certaines nominations au Comité Fédéral. Les Congrès auront davantage à s'occuper de tactique et de propagande, ce qui entre parenthèses, n'est nullement toucher à la base organique du Parti.

La 21e section est d'avis que la Fédération n'a pas besoin de tuteur, et c'est justement le cas, puisque les membres de la Commission exécutive avaient un rôle de faveur. On ne veut pas toucher à ce qui est mauvais, mais on semble disposé à repousser ce qui est bon.

Vaillant insiste et pense que la révision est faite en sens contraire des besoins de la Fédération. Le Parti Socialiste de France a fait des concessions considérables à l'unité, il était centraliste dans la forme compatible avec nos rouages nationaux, aujourd'hui on veut nous ramener à la constitution du Parti Socialiste Français avant l'unité.

Il a été, certes, impossible à des fractions, si fortement divisées, à ne pas rencontrer ensuite quelque malaise, mais le remède proposé est pire que le mal.

Nous voulons un milieu homogène, dans lequel les sections restent les fragments d'un tout. A propos de l'amélioration du recrutement de la Commission exécutive, vous décapitez le Congrès, il n'existera plus et c'est là ce que vous appelez une meilleure représentation de la forme organique.

La 14e section répond que le socialisme ne va pas à la centralisation. La direction politique appartient au Parti et non à n'importe quelle Commission statutaire, il n'y a donc rien d'anormal à la révision en ce sens de notre règlement intérieur.

La 12e section est contre le *statu quo*, elle prétend que l'anarchie provient des élus qui au lieu d'être avec nous sont trop à côté du Parti.

La 5e section pense que la nomination de la Commission exécutive par le Comité fédéral ne serait pas la représentation fidèle de la Fédération.

La 33e section constate que le *statu quo* a déjà été repoussé à Gentilly ; elle invite les délégués à ne pas se déjuger.

Ce rouage de la Commission exécutive est inacceptable puisque ses membres ne sont pas tenus de rendre compte de leur mandat.

Ducos de la Haille constate que si des fautes sont imputables à la Commission exécutive, d'autres le sont également au Comité Fédéral.

Si sa nomination a lieu à la suite d'intrigues, cela est blâmable, mais est également blâmable le Comité Fédéral qui se préoccupe trop de querelles de sections à individus. Le recrutement direct dans la section du délégué à la Commission exécutive pourra nuire à l'intérêt général, car ce délégué songera forcément a l'intérêt particulier de sa section.

Le délégué de la 11e section déclare que le malaise provient du Comité Fédéral. Les délégations y sont faites au petit bonheur et ce zèle tient plus de place que la valeur intellectuelle ; de plus, les changements fréquents provoquent des variations brusques dans l'orientation de la Fédération.

On rejette à tort sur la Commission exécutive le mal que l'on ne veut pas s'avouer, le remède de la Commission de revision n'en est pas un et rien n'oblige d'accepter un travail parce qu'elle a été chargée de le faire.

Par 177 voix contre 53, le *statu quo* est repoussé.

La séance est levée à midi un quart.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Cambier préside, assisté de Mours et Faure.

Une commission de cinq membres est nommée pour examiner les différentes propositions relatives aux arrestations arbitraires et présenter un projet de résolution.

Uhry demande le vote immédiat sur le mode de nomination de la commission exécutive et sur le maintien ou le retrait de son droit de vote au Conseil fédéral.

Le rapporteur de la commission de revision réclame la discussion de toutes les questions soumises à l'assemblée.

Poncet et la 3e section proposent la limitation du temps à accorder aux orateurs.

La 16e section appuie la proposition de Uhry.

Les 9e, 19e, 33e sections sont d'accord pour demander qu'on discute d'après le rapport de la Commission.

La 17e section propose que les amendements qui pourraient être présentés ne soit pas discutés.

Le rapporteur et la 11e section combattent cette proposition qui est repoussée.

Le Congrès décide de discuter article par article le projet de la Commission.

Conformément à l'avis de la Commission, le *statu quo* est voté sur la modification à l'article 9 demandée par la 2e section.

Conformément à l'avis de la Commission, et après une longue discussion à laquelle prennent part les 17e, 29e et 6e sections en faveur de la précarité des fonctions ; et les 12e, 13e, 20e, 16e, et le rapporteur dans un sens opposé, la précarité des fonctions est repoussée et le *statu quo* voté sur les modifications demandées aux articles 15, 21 et 23 par la 17e section.

Le président invite, au nom du Congrès, et en témoignage de sympathie et de solidarité, la citoyenne Aulagnier à prendre place au bureau.

Cette invitation et l'arrivée de la citoyenne Aulagnier sont saluées par des applaudissements unanimes.

Relativement au mode de nomination des membres de la Fédération délégués au Congrès national, la 15e section déclare se rallier au projet de la Commission.

La proposition du *statu quo* de la Commission est combattue par la 17e section et défendue par les 18e, 20e, 9e et 19e.

Le *statu quo* est adopté.

Le rapporteur indique que la Commission a retenu les propositions des 14e et 15e sections relatives au mode de nomination des délégués au Conseil National et s'est arrêtée au texte suivant qu'elle propose au Congrès :

ARTICLE NOUVEAU. — Les délégués au Conseil National sont nommés par le Conseil Fédéral spécialement pour chaque séance du Conseil National parmi les délégués du Conseil Fédéral.

Ce texte est combattu par les 10e, 12, 20e, et Uhry ; il est défendu par les 14e, 15e, 19e, 1re et 9e sections.

Finalement il est adopté par appel nominal par 182 voix contre 88 accordées au *statu quo*.

Une longue discussion s'engage sur la proposition visant le mode d'élection des membres de la Commission exécutive, y prennent part le rapporteur de la Commission et Groussier.

La séance suspendue pendant 15 minutes est reprise à 5 h. 30.

Il est décidé que chaque orateur ne pourra conserver la parole que pendant 2 minutes.

Groussier propose qu'on discute seulement sur le maintien ou le retrait du droit de vote à la Commission exécutive. Si l'on tombe d'accord sur ce point — et cela paraît facile — la discussion s'en trouvera abrégée.

La 15e section combat cette proposition qui est retirée par son auteur et reprise par la 6e section.

Le rapporteur ne voit pas d'inconvénient à ce qu'on vote la proposition Groussier, le Conseil Fédéral pouvant toujours prendre une Commission exécutive en dehors de son sein dans le cas où elle n'aurait pas le droit de vote.

La 20e section propose la motion suivante : « Les membres de la Commission exécutive n'ont que voix consultative au Conseil Fédéral et leurs fonctions sont incompatibles avec celles de délégués au Conseil National ».

Les 3e, 13e, 14e, 24e, 15e et 2e sections défendent la proposition de la Commission de revision tendant à faire nommer la Commission exécutive par le Conseil Fédéral.

Le *statu quo* est demandé par les 11e, 12e, 16e, 25e et la 10e qui propose que les membres de la Commission exécutive n'aient que voix consultative.

La 5e section propose que la Commission exécutive soit constituée en dehors du Conseil Fédéral par chaque section et proportionnellement à leurs forces.

La 18e section demande le vote par division.

La priorité est accordé à la proposition de la Commission.

A l'appel nominal, le texte suivant présenté par la Commission est adopté par 151 voix contre 115 au *statu quo* :

ARTICLE NOUVEAU. — La Commission exécutive est nommée chaque année, après le renouvellement du Conseil Fédéral parmi les délégués de ce Conseil. Elle se compose de 21 membres et 7 suppléants.

La 10e section propose que 7 mandats soient réservés aux sections de banlieue.

Après une intervention du rapporteur et de la 14e section, le principe de la représentation de la banlieue est adoptée.

La 23e section regrette le vote émis qui détruit une Commission exécutive nommée par un Congrès.

Sur la proposition de la 10e section, la Commission exécutive actuelle expédiera les affaires courantes jusqu'à la nomination de la nouvelle Commission.

Willm apporte au Congrès le salut fraternel d'Aulagnier détenu arbitrairement à la prison de la Santé.

Il signale à l'indignation publique les mesures prises par un ministère au dessous de tous ceux que la Bourgeoisie a jusqu'ici toléré pour garantir ses intérêts. 1° Arrestation préventive ; 2° régime du droit commun appliqué aux inculpés ; 3° application des lois scélérates pour délit d'opinion.

Le parquet obéit par ordre et seule une demande d'interpellation pourra faire se préciser les responsabilités. Actuellement, nul socialiste, sans compromettre sa dignité ne peut et ne doit solliciter la clémence, le respect de la légalité d'un gouvernement qui fait la guerre au couteau au prolétariat socialiste et syndicaliste.

Au nom de la Commission de résolutions, les projets relatifs aux actes du gouvernement, le rapporteur donne lecture de la déclaration suivante qui est adoptée à l'unanimité :

La Fédération Socialiste de la Seine,

Considérant que les éléments constitutifs du ministère Clemenceau-Briand-Viviani, qui traque la classe ouvrière, sont ceux qui, dans leurs paroles et leurs écrits, font constamment engagée à s'organiser sur le terrain syndical.

Qu'ils trahissent ainsi ceux qui les ont aveuglément portés au pouvoir en poursuivant et révoquant les fonctionnaires pour délit d'opinion ; que ces ministres qui n'avaient pas assez de flétrissures pour les lois scélérates les invoquent aujourd'hui pour justifier l'arrestation arbitraire des signataires de l'affiche « Aux soldats » et des militants ouvriers coupables de demander l'application de lois votées et promulguées ;

Envoie toute sa sympathie aux camarades poursuivis;

Proteste énergiquement contre leur détention et leur mise au régime du droit commun, ainsi que contre tous les actes réactionnaires du gouvernement soi-disant avancé ;

Invite ses élus à l'interpeller sur son attitude.

La 40e section fait adopter la motion suivante :

En raison des arrestations illégales au sujet des signatures apposées sur l'affiche visée par le gouvernement ;

Le Congrès de la Fédération de la Seine se solidarise avec les signataires de l'affiche en question.

Sur la proposition de la 16e section, vu l'heure avancée et l'impossibilité, faute de salle, de tenir une séance de nuit, la discussion sur la suite de l'ordre du jour est renvoyée au Conseil Fédéral.

La séance est levée à 7 h. 1/2.

Les Secrétaires,
G.-A. BERNARD, LEPAGE.
J.-B. LAVAUD.

LE CONGRÈS DE SAUMUR

La Fédération de Maine-et-Loire, adhérente au Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale Ouvrière), a tenue, dimanche 21 avril, un Congrès extraordinaire à Saumur.

Etaient représentées les sections de : Angers, Trélazé, Cholet, Saumur, Gennes, Segré ; La Laborieuse, la Chambre syndicale des tailleurs et le Syndicat des Hommes de peine de Saumur.

Le bureau composé des camarades Chéreau, président, Tiffoine et Toutain, assesseurs, a été maintenu aux deux séances avec les secrétaires du Comité Fédéral et de la Commission de contrôle pour la rédaction du procès-verbal.

La séance du matin, ouverte à dix heures, a été consacrée à la validation des mandats, à la lecture du procès-verbal du dernier Congrès et des rapports du Comité Fédéral et de la Commission de contrôle, qui ont été approuvés.

Dans la séance de l'après-midi, de deux heures à huit heures du soir, le Congrès s'est occupé des élections cantonales et des élections législatives de la première circonscription de Cholet. Pour cette dernière, le Congrès, tout en regrettant qu'il y ait impossibilité matérielle en ce moment, à entrer en lutte, charge la section de Cholet d'agir au mieux des intérêts du Parti.

Le Congrès a ratifié les candidatures au Conseil d'arrondissement des camarades Daniel et Deniau pour deux des cantons d'Angers. Pour la candidature du camarade Vest au Conseil général dans le troisième canton d'Angers, le Congrès a déclaré inacceptables les conditions posées avec la proposition de ratification (appui officiel et patronage de groupements dissidents au Parti et à l'exclusion du groupement adhérent au Parti), puis a ratifié la candidature proposée, mais sous la condition expresse de se conformer aux statuts et règlement du Parti et de la déclaration du Congrès.

Après rapport de la Commission de la presse, la question de la création d'un organe fédéral, en suspend depuis plusieurs années, a été étudiée.

Le Congrès a décidé la création de cet organe et sa publication dans le plus bref délai possible, a admis l'entente avec la société actuelle de l'*Eclaireur Saumurois*, a réglé le mode de fonctionnement, tant de la rédaction que de l'administration financière, et a renvoyé à une commission composée : des secrétaires du Comité Fédéral et de la Commission de la presse, du camarade Chéreau, pour le traité définitif avec l'imprimeur et les questions de détail.

L'*Eclaireur Saumurois* et la *Vérité* cesseront de paraître le jour où sera publié l'organe fédéral.

En ce qui concerne les statuts de la Fédération le Congrès, reste dans le *statu quo*.

Sont élus :

Au Comité Fédéral : Grossein, secrétaire-Guilbault, secrétaire-adjoint ; Dereure, trésorier ; Gardère, trésorier-adjoint ; Chéreau, archiviste ; Guérin, Arnaud, Bordier, Moreau, Rouxel, Crénaud, membres.

A la Commission de contrôle de propagande et de presse : Réveillard, secrétaire ; Beauquet, Deniau, Charrier, Nassès, Tiffoine, Audebert.

Délégués au Conseil national : Réveillard, titulaire ; Filliol, suppléant.

Les délégués de la section de Trélazé avaient déclaré que celle-ci refusait à nouveau, tout poste dans le Comité fédéral et dans la Commission de contrôle.

Le Congrès, avant de se séparer, a voté l'ordre du jour suivant, réunissant divers ordres du jour présentés :

La Fédération de Maine-et-Loire, adhérent au Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale ouvrière), réunie en Congrès à Saumur le 21 avril 1902,

Signale à tous les travailleurs, à tous les salariés, les agissements du ministère de *l'ordre moral radical* refusant à une partie du prolétariat la faculté de s'unir et de se défendre;

Proteste énergiquement contre les mesures prises à l'égard des instituteurs syndiqués et contre les poursuites intentées aux camarades du syndicat des Postes, Télégraphes et Téléphones, en même temps que contre l'arrestation des camarades Mark et Yvetot;

Considère que ce sont là des procès de tendance, une basse obéissance aux injonctions de la presse capitaliste et réactionnaire, de véritables attentats contre la liberté de penser, le droit de grève, la liberté individuelle,

Et constate à nouveau que les plus avancés des partis bourgeois, une fois au pouvoir, deviennent les plus rétrogrades, et que le prolétariat, pour son émancipation, pour l'avènement de la Révolution sociale, ne peut et ne doit compter que sur lui-même.

La RELIGION du CAPITAL

Nous venons d'éditer en une brochure de 48 pages le célèbre pamphlet de notre ami et excellent écrivain Paul Lafargue. C'est là une excellente brochure que nos militants auront à cœur de répandre autour d'eux ; en ce faisant, ils accompliront une œuvre de propagande. La modicité du prix les y aidera.

On peut se procurer cette brochure franco en envoyant 20 centimes en timbres-poste. — Par cinquante exemplaires, franco : 6 francs. — Par cent exemplaires, franco : 10 francs.

Envoyer commandes et mandats au citoyen Lucien Roland, 16, rue de la Corderie, 16, Paris (3e).

Chambre Syndicale de la Tabletterie

Appel aux Organisations Ouvrières

Depuis le 3 mars dernier, les tablettiers en écaille sont en grève pour obtenir, conformément aux Congrès ouvriers de Bourges, *la Journée de 8 heures*.

L'intransigeance et l'orgueil de nos patrons les ont poussés à nous acculer à la famine.

Mais le prolétariat mondial organisé, conscient de la force de notre mouvement et de la répercussion que pourrait avoir pour eux la victoire dont nous sommes sûrs, ne voudra pas que, pour une misérable question de gros sous, nous succombions à notre tâche et cela au moment où les ouvriers de tous pays se dressent devant leurs exploiteurs.

Camarades,

Il faut que le 1er mai 1907 enregistre une victoire.

Donc la main à la poche, solidarisez-vous avec nous.

Haut les cœurs !

Vive la journée de 8 heures !

Vive l'action syndicale !

N.-B.— Envoyer les fonds au camarade Merlin, secrétaire, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris (Xe arrondissement), Bureau 17, 2e étage.

Cartes Postales

L'édition de nos Cartes postales étant épuisée, la LIBRAIRIE DU PARTI, n'a pu répondre ces derniers temps aux nombreuses commandes faites. Une nouvelle édition, très soignée, nous met en mesure de satisfaire aux demandes.

Les collectionneurs, les propagandistes, les militants peuvent donc de nouveau s'adresser à notre Administration qui tient à leur disposition les portraits de

Karl Marx, Blanqui, J.-B. Clément, Eugène Pottier, Jean Jaurès, Jules Guesde, Allemane, P. Brousse, Delory, Landrin, Edouard Vaillant, Lafargue.

Nous expédions *franco* :

La Douzaine assortie.....	50 centimes
Les 12 Douzaines assorties.	5 francs.
Le Cent du même Portrait *franco*.....	4 francs.

Mouvement International

PARTOUT LA MÊME HISTOIRE

Il y a cinq semaines, les femmes des filatures d'Alost, en Flandre, donnaient à leurs camarades « le signal de l'action », en déclarant la grève malgré les remontrances un peu craintives du syndicat, dont les maigres ressources allaient s'épuiser dans cet effort.

Elles entraînèrent leurs camarades hommes et, aujourd'hui, ils sont 1.250 qui luttent pour une augmentation de salaire qui leur permette de vivre.

Les dépenses moyennes d'un ménage, mari, femme et deux petits enfants s'élèvent à 17 fr. 52.

Le salaire de l'homme est inférieur à 2 fr. 50 ; celui de la femme égale 1 fr. 85 pour 11 heures de travail.

Quant à la société, ses titres émis à 300 francs sont cotés à 1.600 francs. Son bénéfice annuel était, à ses débuts, de 300.000 francs ; en 1898, il était devenu à 777.000 francs et depuis il n'a fait qu'augmenter.

On comprend que les pauvres actionnaires qui se le partagent ont tout juste de quoi vivre...

A NOTER

Tout dernièrement le Parlement danois adoptait une loi de secours obligatoire aux sans-travail, loi proposée dès longtemps et défendue avec acharnement par les socialistes.

A cette occasion, le ministre de l'intérieur (méditez et comparez) eut l'esprit d'organiser une fête à laquelle furent priés d'assister tous les députés défenseurs et promoteurs de ladite loi. Le roi envoya un télégramme de félicitations. Chez nous, le gouvernement eût envoyé des gendarmes, très probablement. Ça fait bien pour l'honneur de la République.

A PROPOS D'UN SIÈGE VACANT

Le siège de Glauchau-Meerane, vacant par la mort du camarade Auer, eut d'abord comme candidat, en 1871, Bebel.

avec 7.344 voix ; la même année, après l'incarcération de Bebel, celui-ci obtint non plus 7.344 voix mais 10.470 voix ; en 1877, ce chiffre était devenu 11.041 ; Bebel, élu ailleurs, cède le siège à Bracke qui, en 1878, obtient 11.579.

En 1880, Auer lui succède avec 8.255 voix ; en 1881 et 1887, échec du candidat socialiste ; en 1890, Auer obtient 15.266 voix, et cette victoire est confirmée par d'autres jusqu'en 1907.

Le siège de Glauchau-Meerane est, espérons-le bien, désormais acquis au socialisme.

SUCCÈS ÉLECTORAL

A Schonnebeck, arrondissement d'Essen (Allemagne), la liste socialiste municipale triomphe avec 304 voix contre 266 aux adversaires coalisés.

COMME CHEZ NOUS

La brochure de Karl Liebknecht jeune, *Militarisme et Antimilitarisme*, est l'objet des sollicitudes de la police impériale, qui, dans la louable intention de s'instruire sans doute, a résolu de s'en procurer gratuitement quelques exemplaires qu'elle est allée chercher à la source même.

En langage ordinaire, cela s'appelle perquisition et confiscation.

L'auteur a lui-même reçu la visite de cet aimable hôte, qui lui a emporté le seul exemplaire qu'il possédât.

D'autre part, le camarade Zander, rédacteur à la *Volkstimme*, se voit condamner à deux mois de prison, pour article peu flatteur à l'adresse des juges de Koenigsberg.

LES ÉLECTIONS ESPAGNOLES

Le Parti Socialiste, qui n'avait entrepris la campagne que dans un but de propagande et d'éducation prolétarienne, avait cependant l'espoir que ses efforts se traduiraient par quelques succès, espoir qui ne s'est point réalisé.

A Madrid et à Bilbao, où l'organisation est la plus forte, elle a eu affaire à trop forte partie pour pouvoir triompher.

A Bilbao surtout, où Iglesias se présentait, l'or de la réaction et de la bourgeoisie a coulé à flots. Certains électeurs sont revenus à l'urne jusqu'à sept fois, l'un d'eux le revolver à la main. Indignés, des socialistes se jetèrent sur les urnes qu'ils détruisirent. Un combat s'en suivit qui fit des blessés.

Les mêmes abus se renouvelant le lendemain, les socialistes résolurent, en signe de protestation, de ne plus prendre part au vote.

A Oviedo, Gijon, Vigo, Santander, etc., beaucoup de voix, mais pas un siège de gagné.

Ce fut un coup de vengeance des adversaires, à qui Iglesias avait déclaré, au nom du Parti, que celui-ci allait batailler seul, en dehors de toute alliance et de toute combinaison avec les autres partis.

En somme, nul ne sait encore le nom des élus, ni le chiffre des voix obtenues pour chaque parti.

Angèle ROUSSEL.

Nouvelles du Parti

SEINE

Conseil Fédéral

Extrait du procès-verbal de la séance du 22 avril 1907 :

La séance est ouverte à neuf heures.

Le citoyen L. Jégou préside.

Conseil National (délégués titulaires), présents : Buisson, Chéradame, Delage, Reisz, Semanaz.

Excusé : Bizouard, Dormoy.

Absents : Berton.

Suppléants présents : Beuchard, A. Hervé.

Commission exécutive (titulaires présents) : Bernard, Bonnet, Cambier, Chancel, Chaplain, Delouard, Dupond, Laurent, Lavaud, Lepage, Paquier, Renard, Rossignol. Uhry, Champion,.

Excusés : Aulagnier, Cassang, Nectoux.

Absents : Chauvin, Lesesne, Sauret.

Suppléant présent : Jégou.

Absents : Galonnier, Savariau.

Les sections suivantes sont représentées : 2e, 3e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 40e, 41e, 42e.

Sections non représentées : 1re, 4e, 30e, 39e.

Le procès-verbal de la séance du 8 avril est adopté sans modification.

Correspondance

Correspondance du citoyen Bizouard, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance ;

Du citoyen Hardi, qui récuse la décision du Conseil Fédéral relative à son conflit avec Levallois.

Discussion

Sur la proposition du citoyen Cambier et après observations des 33e, 13e, 12e sections et du citoyen Lavaud, le secrétaire est chargé de demander au secrétaire du groupe du Conseil municipal la liste des délégués sénatoriaux membres du Parti, avec l'indication de la section à laquelle ils appartiennent.

Le citoyen Lavaud indique que le citoyen Thomas reste le seul candidat sur lequel on puisse voter comme candidat au siège sénatorial vacant, les autres s'étant récusés. Il rappelle que Thomas a déclaré qu'il n'accepterait la candidature qu'autant que la Fédération déciderait de la maintenir à tous les tours de scrutin.

Le délégué de la 6e section est pour le maintien aux trois tours de scrutin et pour l'apposition sur les murs d'une déclaration montrant l'attitude réactionnaire du Sénat et demandant sa suppression.

Prennent la parole pour le maintien aux trois tours de scrutin : les 5e, 3e, 12e, 36e, 13e, 21e et Renard.

Semanaz se déclare partisan dn désistement et fait une déclaration qui soulève de vives protestations.

La 10e section demande que la candidature soit retirée purement et simplement après le premier tour de scrutin.

La 5e section propose le maintien à tous les tours de scrutin.

Prennent encore la parole sur la question : Reisz, Cambier, Uhry et le délégué de la 16e section.

A l'appel nominal, la proposition de la 5e section (maintien de la candidature) est adoptée par 69 voix contre 30 à la proposition de la 10e (retrait pur et simple au piemier tour) et 8 abstentions.

Les votes des sections se répartissent comme suit :

Ont voté pour la proposition de la 5e section :

2e section (2 mandats), 3e (2 mandats), 5e (4 mandats), 6e (2 mandats), 7e (1 mandat), 12e (4 mandats), 13e (3 mandats), 14e (3 mandats), 15e (4 mandats), 17e (2 mandats), 18e (5 mandats), 19e (5 mandats), 21e (4 mandats), 22e (3 mandats), 23e (2 mandats), 24e (2 mandats), 27e (1 mandat), 29e (1 mandat), 31e (1 mandat), 32e (4 mandats), 33e (2 mandats), 34e (1 mandat), 35e (1 mandat), 36e (2 mandats), 37e (1 mandat), 38e (1 mandat).

Commission Exécutive : Bonnet, Cambier, Chaplain, Dupond, Laurent.

Ont voté pour la propositton de la 10e section :

8e section (1 mandat), 10e (3 mandats), 17e (4 mandats), 18e (2 mandats), 20e (5 mandats), 26e (1 mandat), 31e (3 mandats).

Conseil National : Buisson, Chéradame, Reisz.

Commission Exécutive : Bernard, Champion, Chancel, Delouard, Lavaud, Lepage, Paquier, Rossignol, Uhry.

Abstentions :

11e section, 16e.

Delage, Semanaz, Renard.

Après une discussion à laquelle prennent part les 12e, 6e, 16e, 11e, 9e, les citoyens Beuchard, Lepage et Rossignol, la motion suivante, déposée par le citoyen Uhry, est adoptée :

« Le Conseil Fédéral décide qu'au début du vote les citoyens déposeront, au nom de la Fédération, une déclaration disant que le candidat socialiste est maintenu aux trois tours de scrutin, à raison des circonstances présentes et parce qu'il est impossible de se désister pour des candidats ayant mené une campagne contre le repos hebdomadaire et mené une lutte violente contre les syndicats de fonctionnaires. »

Propositions

Snr la proposition du citoyen Lepage, cette motion servira de thème à la déclaration qui sera affichée.

Landrin se récusant et Pradinaud se retirant devant Thomas, ce dernier est choisi comme candidat à l'élection sénatoriale de la Seine.

Sur la proposition de Bonnet, le Conseil Fédéral donne mandat à la Commission Exécutive de se constituer avec les élus en comité électoral.

Cambier demande que la signature des élus soit d'office apposée sur la déclaration qui sera affichée.

Rossignol propose que les élus soient consultés, avant qu'on fasse usage de leurs noms.

La proposition Cambier est adoptée.

Une proposition de contrôle des votes, déposée par Semanaz, est repoussée.

Le Conseil Fédéral décide de laisser les sections libres d'organiser à leur gré la manifestation du 1er Mai.

Est enregistrée comme accomplie la délégation de Chauvière et Dherbécourt, le 20 avril, à Courbevoie.

La séance est levée à minuit.

Le Secrétaire,

G.-A. BERNARD.

Groupe des Originaires de l'Aveyron. — Réunion mensuelle le lundi 6 mai, à neuf heures du soir, salle Jules, 6, boulevard Magenta.

Conférence par le citoyen Jules Uhry, avocat à la Cour d'appel, membre du Conseil National.

LOZÈRE

Saint-Martin-de-Boubaux. — Mariage civil. — Le 19 avril a eu lieu le mariage civil de notre ami Camille Jouanen avec Mlle Anne Manen, de Saint-Germain-de-Calberte.

Nous adressons, en cette circonstance, nos meilleurs vœux aux jeunes mariés.

Groupe socialiste l' « Avant-Garde ». — Le groupe socialiste dans sa réunion du 17 avril, tenue sous la présidence de Numa Brès, proteste contre le ministère qui traque les instituteurs syndicalistes, et fait arrêter et traduire les militants de la Confédération Générale du Travail.

Elections cantonales.— Le groupe de Saint-Martin-de-Boubaux invite le bureau fédéral à convoquer un Congrès cantonal dans le plus bref délai, afin de désigner les deux candidats du Parti pour les prochaines élections cantonales.

VAUCLUSE

Propagande. — Maxence Roldes, délégué permanent du Conseil national a fait, accompagné du secrétaire de la Fédération, une tournée de propagande en Vaucluse, du 1er au 7 avril inclus.

Il a visité successivement les communes de Monteux, Mormoiron, Apt, Cadenet, Avignon, Cavaillon, Caderousse et Orange. Partout les principes du Parti socialiste, exposés d'une façon aussi lumineuse que simple et saisissante par Roldes, ont reçu l'approbation unanime des auditeurs.

A Mormoiron, où aucun groupe n'avait pu, jusqu'ici, prendre racine, quelques citoyens, fortement impressionnés par la parole forte et pénétrante de Roldes, ont décidé de fonder une section du Parti, qui présentera aux prochaines élections cantonales un candidat socialiste.

Partout ailleurs, des groupes existaient déjà, mais l'exposé de la doctrine a si bien et si favorablement impressionné les esprits que des énergies nouvelles viendront sûrement les renforcer.

De toutes les communes visitées par le distingué propagandiste nous arrive de bonnes nouvelles et l'assurance que les idées socialistes semées par lui, avec tant d'à propos et de logique, produiront d'excellents résultats.

Nous nous faisons l'interprète de tous les socialistes de Vaucluse auprès du Conseil National pour qu'il réserve à notre Fédération une nouvelle tournée de Maxence Roldes, plus longue, cette fois, et dont elle a grand besoin.

— André Dubois, député de Paris, Emile Viens, secrétaire général, ont visité également les samedi 6 et dimanche 7 avril, les communes de Monteux et L'Isle-sur-Sorgues. Partout la doctrine collectiviste a trouvé de chauds partisans et il n'est pas téméraire d'affirmer que de ce chef, la Fédération de Vaucluse va prendre un nouvel et splendide essor.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : *La Confédération Générale du Travail*, par Paul Delesalle.

L'auteur, militant de la C. G. T., a voulu surtout répondre aux nombreuses inexactitudes qui ont été débitées de droite et de gauche dans la presse bourgeoise.

Brochure à lire par tous, sympathiques ou adversaires, pour pouvoir juger en connaissance de cause.

L'exemplaire, 0 fr. 15 ; franco, 0 fr. 20. — Les 10 exemplaires, 1 fr. 50 franco. — Les 100 exemplaires, net, 9 fr. 50, port compris. — En vente à la *Publication Sociale*, 46, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Petite Correspondance

Groupe Ambroise, vente numéro	.....	2 80
Fieux	—	3 35
Guérin	—	8 40
Manalt	—	1 20
Tremblay, 2e trimestre	.....	1 50
Mandement	—	1 50
Giberot	—	1 50
Maillet	—	1 50
Chéradame	—	1 50
Benoît	—	1 50
Migaux	—	1 50
Gaspary, mai-octobre	.....	3 »
Sabathé	—	3 »
G. Jamet	—	3 »
Lesceux	—	3 »
Fastout, avril 1907-1908	.....	6 »
Majot	—	6 »
La Baysse	—	6 »
Miller, mai 1907-1908	.....	6 »
Maison du Peuple Bruxelles, mai 1907-1908		8 »
Gérard, mai-juillet	.....	1 50
Ugarte	—	1 50
Manalt	—	1 50
Labarthie, avril-septembre	.....	3 »
L. Boissier	—	3 »
Chavatte, 1er semestre	.....	3 »

L'INSIGNE DU PARTI

A la demande d'un très grand nombre de Camarades, et conformément aux instructions du Conseil National, la Commission Administrative Permanente a fait préparer et met en vente le nouvel insigne

On peut se le procurer à la Librairie du Parti, 16, rue de la Corderie, au prix de :

25 cent. ; 30 cent par la Poste.

Envoi franco à partir de 10 Insignes.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON A LA MÉDITERRANÉE

Voyages circulaires à itinéraires fixes.

La gare de Paris-Lyon, ainsi que les principales gares situées sur les itinéraires, délivrent, toute l'année, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter, à des prix très réduits, les contrées les plus intéressantes de la France, ainsi que l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et l'Espagne.

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires et d'excursion (prix, conditions, cartes et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc., sont renfermés dans le *Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.*, vendu 50 centimes dans toutes les gares du réseau.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Les Affiches en Cartes Postales.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest met en vente, au prix de 0 fr. 40, dans les bibliothèques des gares de son réseau, un CARNET sous couverture artistique de 8 cartes postales illustrées reproduisant en couleurs les plus jolies affiches établies par son service entre Paris et Londres, par Rouen, Dieppe et Newhaven, et contenant en outre la relation de ce voyage, avec 8 vues en simili-gravure des principaux points situés sur le parcours.

Ce carnet de cartes postales est adressé franco à domicile, contre l'envoi de 0 fr. 40 en timbres-poste au Service de la Publicité de la Compagnie, 20, rue de Rome, à Paris.

Imp Spéciale du «SOCIALISTE», 16, Rue de la Corderie, PARIS

L'Imprimeur-Gérant :

DELADEREERE.

Catalogue de la Librairie du Parti

16, RUE DE LA CORDERIE, 16, PARIS (3e).

Adresser les Commandes et Mandats au Citoyen Lucien ROLAND, Administrateur-Délégué.

BROCHURES à 5 centimes (10 cent. *franco.*) (3 fr. 25 le cent, *franco.*)

Patriotisme et Bourgeoisie, par Lafargue.
Empoisonneurs et empoisonnés, par Dreyfus.
Le Socialisme et la Guerre.
Le Parti Socialiste Français, sa Déclaration.
Le Parti Socialiste et la Politique républicaine, par J. Jaurès.
Le Travail, par J. Jaurès.
La Législation ouvrière, par Ed. Vaillant.
Les Travailleurs des Chemins de fer, Un Cheminot.
Unité interfédérale, par L. Dubreuilh.

BROCHURES à 10 centimes (15 cent. *franco*).

Règlement du Parti.
Collectivisme et Révolution, par J. Guesde.
La loi des Salaires, par J. Guesde.
Les Huit Heures à la Chambre, par J. Guesde.
Le Collectivisme, conférence par J. Guesde.
Les Deux Méthodes, conférence Jaurès-Guesde.
Le Droit à la paresse, par P. Lafargue.
Communisme et évolution, par P. Lafargue.
La Charité chrétienne, par P. Lafargue.
L'Evolution économique, par Ed. Vaillant.
Discours d'Amsterdam, Guesde, Bebel, Vaillant.
L'Internationale et la Patrie, par J. Jaurès.
L'Antipatriotisme, par G. Hervé.
L'Ouvrier et la Patrie, par Marcel Sembat.
La Mine et les Mineurs, par H. Ghesquière.
Propos d'un Rural, par Compère-Morel.
Classe Ouvrière et Socialisme, par M. Cachin.
Le Programme agricole du Parti Ouvrier.
Le Programme municipal du P. S. de F.
Quinze mois de lutte à Limoges, par Gaillard.

Questions Sociales de J.-B. Clément :

La Société.
Travailleurs et Parasites.
Le Péril social.
Le Combat pour la Vie.
La Société devant les Tribunaux.
La Question sociale.
La Science de Jacques Bonhomme.
Il y aura toujours des Pauvres.
Le citoyen Gambon.
La Lutte de Classe.
L'Action Révolutionnaire.
La Violence.
L'Action électorale.

BROCHURES à 15 centimes (20 cent. *franco*).

Le Chômage, par Ed. Vaillant.
Cluses ! plaidoirie d'Aristide Briand.
La Religion du Capital, par Paul Lafargue.
Causes de la croyance en Dieu, par Paul Lafargue.
Les Accidents du Travail.
Un Apôtre, J.-B. Clément, par Parassols.

BROCHURES à 20 centimes (25 cent. *franco*).

Socialisme utopique et Socialisme scientifique, par F. Engels.
Ce qu'est le Socialisme, par E. Poisson.
La Question de la Femme, par P. Lafargue
Manifeste au Parti communiste, par Karl Marx et Fr. Engels. Traduit par Laura Lafargue.
Le Collectivisme au Collège de France, par Jules Guesde.
Socialisme et Services publics, par J. Guesde.
Le Programme du Parti Ouvrier, ses considérants et ses articles, J. Guesde et P. Lafargue.
Idéalisme et Matérialisme dans la conception de l'Histoire, conférence Jaurès-Lafargue.
Suppression de l'armée permanente et des conseils de guerre, par Edouard Vaillant.
La propriété et la classe ouvrière, G. Bertrand.
Syndicats et Parti, Revue Syndicaliste.

BROCHURES à 25 centimes (30 cent. *franco*).

Double réponse à MM. de Mun et Deschanel, par Jules Guesde.
Matérialisme scientifique, par C. Novel.
Le Congrès de Commentry, compte rendu.
Le Congrès de Reims, compte rendu.
Onze ans d'Histoire socialiste (1889-1900).
Aperçu historique sur le Parti Ouvrier Français.

BROCHURES à 30 centimes (35 cent. *franco*).

Le Collectivisme, par Gustave Hervé.
Entretiens socialistes, par L. Deslinières.
La légende de Victor Hugo, par P. Lafargue.
A propos d'Unité, par Karl Marx.

BROCHURES et VOLUMES, prix divers. A 50 centimes (60 cent. *franco*).

Salaires, Prix et Profits, par Karl Marx.
Notions élémentaires d'économie marxiste, par H. Nivet.
Manuel du Coopérateur, par Lauzel.
Quintessence du Socialisme, par Schaeffle.
Le Syndicalisme anglais, par F. Fagnot.
La Question de l'Héritage, par Ad. Landry.
Louis Blanc, par L. Tchernoff.
Proudhon, par Hubert Bourgin.
Babeuf, la Doctrine des Égaux, par A. Thomas.
Les Impôts, par A. Veber.
La Grève générale, par Etienne Buisson.
Le Colonialisme, par Paul Louis.
Les Retraites ouvrières, par Georges Fréville.
Recueil des lois ouvrières, par les Syndicats

A 70 centimes (*franco*).

Politique et Syndicats, par Karl Kautsky, traduction de C. Polack.
Fini ! par Polivanoff.
Les lois ouvrières, par Paul Louis.
En l'an 2000, par Bellamy.
Discussion sur l'unification du Parti, compte rendu sténographique.
Les Chansons socialistes, par Etienne Pédron.

A 1 franc (1 fr. 15 *franco*).

Les Syndicats de Fonctionnaires, P. Boncour.
Le Congrès d'Amsterdam, compte rendu.
Le Chômage, par F. Fagnot.
Les Nouvelles de nulle part, par W. Morris.
Robert Owen, par Ed. Dolléans.
Souvenirs, par W. Liebknecht.
Les Congrès ouvriers et socialistes, par Blum.
La Manifestation internationale du 1er Mai, par le Bureau Socialiste International.
L'Armée aux Grèves, par le lieutenant Z.
Le Socialisme sociétaire, par Ch. Fourier.
Le Socialisme moderne, par J.-B. Séverac.
Cent chansons nouvelles, par J.-B. Clément.
Origine de l'Homme, par Haeckel.
La Belgique ouvrière, par Emile Vandervelde.

A 1 fr. 50 (*franco*).

Quatre pamphlets, par P. Lafargue.
Les Trusts américains, par P. Lafargue.
Le Collectivisme, par E. Vandervelde.
La Vie de Jésus, par Renan.

A 1 fr. 50 (1 fr. 70 *franco*).

Manuel du Conseiller municipal, par Dreyfus.

A 2 francs (*plus le port*).

La lutte des classes en France en 1789, par Karl Kautsky. *Port*, 10 centimes.
Histoire de France, par Hervé. *Port*, 25 cent.
La Commune, par Karl Marx. *Port*, 10 centimes.
Cabet, par F. Bonnaud. *Port*, 15 centimes.
Les Classes sociales, par Malato. *Port*, 10 cent.
Les Enigmes de l'Univers, par Haeckel. *Port*, 20 c.
Force et Matière, par Buchner. *Port*, 20 cent.

A 2 fr. 50 (2 fr. 75 *franco*).

Les Grèves en France, par Jules Uhry.
Religion, Philosophie, Socialisme, par Fr. Engels. Traduction de Paul et Laura Lafargue.
Révolution et contre-révolution, par Karl Marx. Traduction de Laura Lafargue.
Parlementarisme et Socialisme, par Kautsky.
La Question agraire en Belgique, Vandervelde.
Socialisme et Philosophie, par Labriola.
L'Origine des Espèces, par Darwin.

A 3 francs (3 fr. 25 *franco*).

Le Socialisme au jour le jour, par J. Guesde.
Etat, politique et morale de classe, par J. Guesde.
La Grève générale, par Hubert Lagardelle.
La Coopération en Grande-Bretagne, par B. Potter-Webb.
Enquête sur la question sociale, par J. Huret.
La Commune, par P. et V. Margueritte.
La Possession communale du sol, par Tchernichewski.
La Philosophie de l'Histoire, par C. Rappoport.
Critique de l'économie politique, par Karl Marx.
La lutte des classes en France, par Karl Marx.
Le procès des Communistes, par Karl Marx.
Les Origines de la Société, par Fr. Engels.
Origine et évolution de la propriété, Lafargue.
Discours et Pamphlets, par F. Lassalle.
Capital et Travail, par F. Lassalle.
Leur Patrie, par G. Hervé.
Instruction civique, par Hervé.
Introduction à l'économie moderne, par Sorel.
La Ruine du Monde antique, par Sorel.
Le Socialisme en Belgique, Destrée-Vandervelde.
Socialisme et Agriculture, par Gatti.
L'Entr'aide, par Pierre Kropotkine.
Autour d'une vie (mémoires), par Kropotkine.
La Cité future, par Tarbouriech.
Essai sur la propriété, par Tarbouriech.
La vie d'un simple, par E. Guillaumin.
La Guerre économique, par Paul Louis.
Histoire du Socialisme français, par Paul Louis.
Les Etapes du Socialisme, par Paul Louis.
L'Avenir du Socialisme, par Paul Louis.
Histoire du Mouvement syndical en France, par Paul Louis.
Psychologie du militaire professionnel, A. Hamon.
L'Armée d'une Démocratie, par G. Moch.
La Mêlée sociale, par Georges Clemenceau.
La Représentation proportionnelle et les Partis politiques, par P.-G. La Chesnais.
Socialisme théorique, par Ed. Bernstein.
Le Marxisme, par Karl Kautsky.
L'Essence du Christianisme, par L. Feuerbach.
La Religion, par L. Feuerbach.
Principes socialistes, par G. Deville.
Le Capital de Karl Marx, par G. Deville.
Essai sur la conception matérialiste de l'Histoire, par Labriola.
L'Enfermé, par Gustave Geffroy.
Congrès socialiste tenu salle Japy.
Congrès socialiste tenu salle Wagram.
Le Peuple du XXe siècle, par Urbain Gohier.
La Commune, par Louise Michel.
La contre-révolution russe, par Séménoff.
Histoire des Bourses du Travail, par Pelloutier
La Vie ouvrière en France, par Pelloutier.
Jugements du Président Magnaud.— Le Droit des Travailleurs.
L'Etat socialiste, par Anton Menger.
L'Athéisme, par Le Dentec.
Le Socialisme, par N. Colajanni.
Lettres historiques, par Pierre Lavroff.
Lois collectivistes pour l'an 19.., par G. Dazet.
Le Solidarisme, par C. Bouglé.

A 4 fr. 25 (*franco*).

Hygiène individuelle du Travailleur, par le docteur René Martial.
Histoire du travail et des travailleurs, P. Brizon.
Socialisme et Science positive, par Enrico Ferri.

A 4 fr. 50 (*franco*).

Quatre ans de lutte de classe à la Chambre (1893-1898), par Jules Guesde.
Application du Collectivisme, par Deslinières.
La Politique agraire du Parti Socialiste, par Karl Kautsky.
Mémoires d'un Communard, par J. Allemane.

A 7 francs (7 fr. 60 *franco*).

La Question agraire, par Karl Kautsky.
L'Ouvrier devant l'Etat, par Paul Louis.

A 5 francs (*franco*).

Suppression des Octrois, par Adrien Veber.

HISTOIRE SOCIALISTE 1897-1900

La Constituante, par J. Jaurès, franco	....	10 »
La Législative,	— —	7 50
La Convention, t. I,	— —	10 »
La Convention, t. II,	— —	12 50
Thermidor et le Directoire, par G. Deville.		7 50
Consulat et Empire, par Brousse et Turot.		7 50
La Restauration, par Viviani	.....	3 »
Le Règne de Louis-Philippe, par Fournière		7 50
La République de 1848, par G. Renard	...	5 »

AVIS IMPORTANT — *Les Prix indiqués pour l'affranchissement sont pour l'intérieur du pays. Pour L'ETRANGER,* **DOUBLER** *le prix de l'affranchissement.* — **AVIS IMPORTANT**

LA LIBRAIRIE DU PARTI SOCIALISTE

étant la SEULE MAISON appartenant au Parti et qui consacre TOUS SES BÉNÉFICES à la propagande, il est du devoir des Militants de s'y fournir exclusivement.

La LIBRAIRIE DU PARTI SOCIALISTE fournit tous les Volumes autres que ceux marqués sur son Catalogue, elle fait des remises variant de 10 à 20 % sur les Prix forts pour les Brochures et Moins 10 francs de Commande d'au moins 10 francs et de 20 à 50 % sur les Brochures et Volumes prises PAR CENT DE CHAQUE TITRE.